

REGIME COMPLEMENTAIRE SANTE
CCN GARDIENS D'IMMEUBLES

HUMANIS est le gestionnaire de votre contrat (affiliations, remboursements, tiers payant, télétransmission, ...) qui prend effet au 1er juin 2015.

HUMANIS a conçu un espace internet à la disposition des entreprises de la branche afin de faciliter les formalités administratives liées à l'adhésion des salariés, aux appels de cotisations...

SOMMAIRE

I. FONCTIONNALITES DE VOTRE ESPACE ENTREPRISE

HUMANIS met à votre disposition un espace entreprise accessible sur internet à l'adresse www.plansante.com.

Sur ce site, vous pouvez profitez, dès maintenant, de toutes les fonctionnalités suivantes :

- Gestion du personnel : visualisation, mise à jour et extraction de toutes les informations concernant vos salariés.
- Déclaration des cotisations : déclaration en ligne de vos cotisations directement sur le site ; consultation des déclarations antérieures sous format PDF.
- Base documentaire : téléchargement des bulletins d'affiliation et de tout document (format PDF) fourni par HUMANIS : guides, notices, conditions générales ....

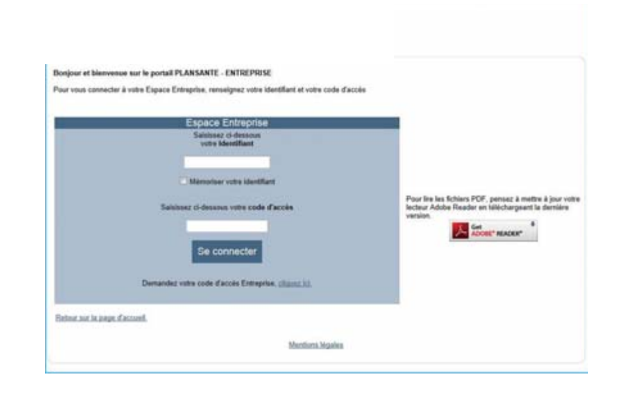


II. MODE D'EMPLOI DU SITE PLANSANTE

1 - IDENTIFICATION

Connectez-vous sur le site internet www.plansante.com. Cet espace vous est dédié et sécurisé : les données sont cryptées via le protocole HTTPS.

Renseignez le login et le mot de passe à l'aide des codes d'accès fournis sur le courrier d'accompagnement du présent document.



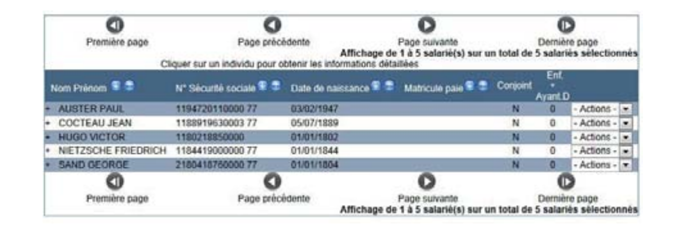
2 - PAGE D'ACCUEIL

Cette page vous permet d'accéder aux différentes fonctionnalités du site :
- Gestion du personnel
- Déclaration en ligne de vos cotisations
- Base documentaire



3 - GESTION DU PERSONNEL

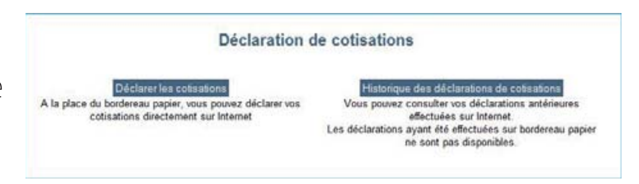
En accédant au menu « Gestion du personnel », vous pouvez :
- Consulter la liste des assurés et visualiser les informations enregistrées ;
- Extraire l'intégralité des informations au format Excel ;
- Consulter la situation d'un salarié ;
- Modifier les informations d'un salarié ;
- Sortir un salarié de vos effectifs ;
- Demander l'ajout d'un salarié.



Nom Prénom	N° Sécurité sociale	Date de naissance	Matricule paie	Conjoint	Enf. + Ayant.D	
AUSTER PAUL	1194720110000 77	03/02/1947		N	0	- Actions -
COCTEAU JEAN	1188919630003 77	05/07/1889		N	0	- Actions -
HUGO VICTOR	1180218850000	01/01/1802		N	0	- Actions -
NIETZSCHE FRIEDRICH	1184419000000 77	01/01/1844		N	0	- Actions -
SAND GEORGE	2180418760000 77	01/01/1804		N	0	- Actions -

3 - DECLARATION DE COTISATIONS

Vous avez la possibilité de déclarer vos cotisations en ligne et d'éditer un justificatif. De plus, vous disposez d'un accès complet à l'historique de ses précédentes déclarations en ligne.



4 - BASE DOCUMENTAIRE

Vous disposez d'une base documentaire regroupant l'ensemble des documents liés à la gestion courante : bulletin individuel d'adhésion, résumé de garanties, bulletin de modification, notice...



III. COMMENT AFFILIER MES SALARIES SUR PLANSANTE ?

ETAPE 1 : Vous déclarez vos salariés par internet

A partir de l'option « Gestion du personnel » de ce site, vous ajoutez un salarié à la liste du personnel à couvrir. Vous pourrez alors éditer et remettre au salarié concerné un document sur lequel figure son code d'accès provisoire (nécessaire pour l'étape suivante).

ETAPE 2 : Votre salarié finalise son adhésion (voir le point V)

En utilisant le code d'accès que vous lui avez remis, votre salarié complète son affiliation sur www.plansante.com en renseignant directement son adresse, ses coordonnées bancaires et ses bénéficiaires.

ETAPE 3 : Vous visualisez la situation du salarié

Si votre salarié a complété son affiliation (que ce soit par le web ou via une affiliation papier), la colonne B.A dans la liste du menu « Gestion du personnel » vous l'indiquera.



Nom Prénom	N° Sécurité sociale	Date de naissance	Matricule paie	Conjoint	Nbr Enf	B.A
+ LEGENDRE CAROLINE	2730599999977 47	15/05/1973		N	0	O
+ MARC GILLES	1652988888833 42	01/10/1965		O	2	O
+ VERHILLE DANIEL	1661277777715 14	03/12/1966		N	0	N

IV. POURQUOI DECLARER MES COTISATIONS SUR INTERNET ?

Votre espace web sécurisé vous permet de déclarer vos cotisations en ligne en quelques clics.

SIMPLE	**RAPIDE**	**SECURISE**	**ARCHIVAGE**	**RESPONSABLE**
Déclarez vos cotisations en ligne en quelques clics.	Un email vous prévient de sa mise à disposition.	L'interface est gérée par une personne habilitée de votre entreprise.	Vos déclarations de cotisation sont automatiquement archivées.	Ensemble, nous réduisons notre consommation papier.

Comment faire ?

> Votre Centre de Gestion lance l'appel de cotisations et envoie un email à la personne habilitée de votre entreprise. Le(s) bordereau(x) à compléter sont automatiquement chargé(s) sur votre espace.

> Vous avez accès au détail correspondant au montant des cotisations à régler. Après avoir complété le(s) bordereau(x), vous choisissez votre mode de règlement et validez définitivement votre déclaration.

Déclaration nominative des cotisations :

Vous contrôlez et modifiez les informations affichées. Vous pouvez notamment ajouter ou radier un salarié et modifier le montant de sa cotisations.

Pour bénéficier de cette fonctionnalité, merci de renseigner l'email de la personne habilitée sur votre document d'adhésion.

V. ADHESION DE MES SALARIES : COMMENT PROCEDER?



A noter : La validation de l'adhésion de vos salariés est soumise à votre souscription à la couverture santé « CCN Gardiens, concierges et employés d'immeubles ».

1. Déclaration du salarié sur internet :

A partir de l'option « Gestion du personnel » de ce site, vous ajoutez un salarié à la liste du personnel à couvrir. Vous pourrez alors éditer et remettre au salarié concerné un **mode d'emploi adhésion web** sur lequel figure son code d'accès provisoire (nécessaire pour l'étape suivante).

Modèle de mode d'emploi adhésion web remis au salarié

Humanis

Centre de Gestion
HUMANIS Prévoyance
28040 Chartres Cedex
Tel. : N°Cristal 09 69 36 87 73

Pour nous contacter : www.plansante.com

NOM :
Prénom :
Numéro de Sécurité sociale :

MODE D'EMPLOI
ADHESION WEB

A noter : La validation de votre adhésion est soumise à la souscription de la couverture santé « CCN Gardiens, concierges et employés d'immeubles. » par votre employeur.

Madame, Monsieur,

Votre employeur a déclaré votre adhésion au régime Frais de Santé.

Afin d'enregistrer vos informations personnelles, nous vous invitons à compléter votre adhésion :
- Soit en retournant par courrier un bulletin d'adhésion (disponible auprès de votre responsab
- Soit en vous connectant au site www.plansante.com (plus rapide et sans justifi

Pour adhérer à la couverture santé HUMAN

Ce document doit être remis au(x) salarié(s) concerné(s) accompagné d'un bulletin individuel d'adhésion et de la notice d'information (ces documents sont disponibles dans la rubrique « Base documentaire » du site).

2. Finalisation de l'adhésion par l'assuré :

En utilisant le code d'accès que vous lui avez remis, votre salarié a la possibilité d'adhérer de 2 manières différentes :

ADHESION WEB :

A l'aide de ses codes provisoires, le salarié se connecte sur son espace et modifie son mot de passe.
Il renseigne toutes les informations nécessaires pour l'adhésion : nom, prénom, situation familiale, régime choisi...Une fois cette étape terminée, le salarié peut télécharger une copie de son adhésion.

A noter : cette fonctionnalité, plus rapide et économique, évite aux salariés d'envoyer tout justificatif à l'exception du mandat SEPA (peut-être envoyé par email).

ADHESION PAPIER :

Si le salarié ne souhaite pas adhérer via son espace assuré, vous avez la possibilité de lui transmettre le bulletin d'adhésion papier disponible sur votre espace entreprise. Ce document est à remplir et à renvoyer à l'adresse du Centre de Gestion avec tous les justificatifs demandés.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Par courrier :
Centre de Gestion
HUMANIS Prévoyance
CCN Gardiens d'immeubles
28040 CHARTRES CEDEX

Par téléphone :
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
N°Cristal 09 69 36 87 73 APPEL NON SURTAXE

Par internet :
www.plansante.com